



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT**

**AVIS PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 547-2025**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, aux personnes intéressées, que :

Lors d'une séance ordinaire tenue le mardi 2 septembre 2025 à la salle du Conseil municipal sise au 14, rue des Loisirs, les membres du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité la version finale du règlement intitulé :

**RÈGLEMENT N° 547-2025 SUR LA TARIFICATION  
DES SERVICES EN URBANISME**

Ce règlement entre en vigueur en date du présent avis de promulgation.

**DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 4<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN  
DEUX MILLE VINGT-CINQ.**

---

**ANNE-MARIE DION**

Directrice générale et greffière-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, ANNE-MARIE DION, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aubert, MRC de l'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi.

**EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ CE CERTIFICAT À SAINT-AUBERT, LE  
4<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VING-CINQ.**



---

**ANNE-MARIE DION**

Directrice générale et greffière-trésorière